



République Française

Département de la Charente-Maritime

Vals de Saintonge Communauté

Conseil Communautaire du 11 mai 2026

Objet : Festival 2026 "Nocturnes en Vals de Saintonge" - demande de subventions

Numéro de délibération : CC2026_097

L'an deux mille vingt-six, le onze mai, le Conseil Communautaire de Vals de Saintonge Communauté, dûment convoqué le 5 mai 2026, s'est réuni en séance plénière à la Salle de l'Alliance à Essouvert sous la présidence de Mme Françoise MESNARD, Présidente de Vals de Saintonge Communauté.

Délégués présents :

Francine CHENU, Eric POISBELAUD, Cédric TRANQUARD, Frédéric BAUDOUIN, Alain BILLAUD, Yvette Sylvie FERRER, Bruno SOGUES, Stéphane CHEDOUTEAUD, Jeannine PASCHER, Alain CHUTEAU, Jean-Claude CAILLAULT, Christine VERNON, Gilles VENNEN, Jean-Luc PATCINA, Gwendoline CAQUINEAU, Laurent RIGLET, Cosette GUSTAVE, Eric MEHDAOUI, Rose-Marie NICOLAS, Pierre GABRIELLI, Stéphanie GRIMAUD, Béatrice GEAY, Bernard GOURSAUD, Loëtitia PELLIER, Jean-Jacques MENAGER, Germain HENNION, Guillaume BORDRON, Jérôme CAILLAUD, Marie-Noëlle SURAUD, Géraldine DUPAS, Yves-François SCARINGELLA, Philippe HARMEGNIES, Eric PENAUD, Jean ROULLIN, Manon CANTI, Dominique BERNAZEAU, Christelle BERNARD, Jacques TROUVAT, Didier BOREL, Pascal SAGY, Mathieu RENDU, Henri AUGER, Laurent BOUILLE, Emmanuelle CAIVEAU, Marie-France GORON, Thierry GOUJEAUD, Serge BERNET, Vincent GINDRAU, Stéphane GIRAUDEAU, Thierry ADONIS, Nadine BRUN, Roseline GICQUEL, Gilles VIGNET, Joël WICIAK, Frédéric PINSONNEAU, Kevin NICOLAS, Daniel DARDILLAT, Ludmina DEPRES, Clément PIOCHAUD, Remi MARBOEUF, Patrick XICLUNA, Jean-Michel MANCEAU, Annie HILLAIRET, Frédéric MICHEAU, Sylvain MARCHAL, Olivier FOUCHE, Jacky RAUD, Michel PELLETIER, Sylvie SABOUREAU, Patrick BOUILLON, Frédéric EMARD, Jacques TORCHEUX, Valérie FLOCHRUJU, Pierre DENECHERE, Bruno POMMIER, Thierry GIRAUD, Sylvette GEOFFROY, Dominique SEYFRIED, Françoise MESNARD, Myriam DEBARGE, Jean MOUTARDE, Jocelyne PELETTE, Annie POINOT-RIVIERE, Cyril CHAPPET, Philippe BARRIERE, Marylène JAUNEAU, Cathy RULLAUD-MICHEL, Denis PETONNET, Laurent FLAMENT, Mathilde MAINGUENAUD, Annie PEROCHON, Frédéric BRUNETEAU, Sylvie PERRIER, Sylvie POUILLET, Jean-Michel PIOLOT, François PINEAU, Michel LALAIZON, Sylviane DORNAT, Sylvain ALBRECHT, Francette GUICHARD, Jacques GOGUET, Danielle PERTUS, Christelle MARCHET, Pierre TEXIER, François PASQUET, Didier DAUNIZEAU, Gilles BELON, Fabrice RENAUD, Sylvie BARRAUD KEROULLE, Julien BLASAC, Brigitte DAVID, Marie-José TRICHET, Julien GOURRAUD, Patrice FOUCHER, Suzette MOREAU, Bastien CHAPACOU, Florence BARBE, Jean-Claude MARTEAU, Marina GALLOIS

Absents excusés ayant donné procuration :

François ROUSSELOT donne pouvoir à Yves-François SCARINGELLA
Rachel DRON donne pouvoir à Sylvain MARCHAL
Gérard BIELKA donne pouvoir à Annie PEROCHON
Michel LAPORTERIE donne pouvoir à Jean MOUTARDE
Jacques CASTAGNET donne pouvoir à Myriam DEBARGE
Erwan CHARLES donne pouvoir à Guillaume BORDRON
Jean-Claude GODINEAU donne pouvoir à Sylviane DORNAT

Envoyé en préfecture le 19/05/2026

Reçu en préfecture le 19/05/2026

Publié le 19/05/2026

ID : 017-200041689-20260511-CC2026_097-DE



Antony MATTIUZZO donne pouvoir à Jean-Luc PATCINA

Envoyé en préfecture le 19/05/2026

Reçu en préfecture le 19/05/2026

Publié le 19/05/2026

ID : 017-200041689-20260511-CC2026_097-DE



Absents :

Jean-Luc JOUVE, Thierry BROSSARD, Sophie BELLEBEAU, Michel FILLEUL, Bruno MAPAL, Frederic RASSE, Pascal MARTINEAU, Philippe MERCIER, Hervé DE LARQUIER

Secrétaire de séance :

Stéphane CHEDOUTEAUD

Assistaient à la séance :

ROSIER Renaud
GUIBERTEAU Cécilia
GROLEAU Karine
HOUET Patricia
REGNAULT Pierrick
GROS Véronique

Nombres de membres :

En exercice : 136
Quorum : 69
Présents : 119
Votants : 127
Pouvoirs : 8

Publication (affichage) ou notification du :

Festival 2026 "Nocturnes en Vals de Saintonge" subventions

Envoyé en préfecture le 19/05/2026
 Reçu en préfecture le 19/05/2026
 Publié le 19/05/2026
 ID : 017-200041689-20260511-CC2026_097-DE

Nées d'une idée originale, les « Nocturnes en Vals de Saintonge » traduisent la volonté de la collectivité de soutenir la culture sur le territoire. Cet évènement estival a pour objectif de valoriser le patrimoine des Vals de Saintonge à travers des spectacles et éclairages.

Ce festival sera itinérant sur l'ensemble du territoire avec en 2026, sept représentations sur 7 communes aux sites patrimoniaux d'intérêt.

En organisant des spectacles dans des lieux qui n'ont pas à l'origine cette vocation, il est ainsi souhaité d'inciter un public ne fréquentant généralement pas les équipements traditionnels, à venir y assister. Les habitants du territoire auront aussi un rôle à jouer dans l'organisation de l'évènement. Une centaine de bénévoles des Vals de Saintonge assurera le bon déroulement des sept soirées, dans chacune des communes.

Vals de Saintonge Communauté fera appel à des compagnies professionnelles dans un rayon de 250 km pour concocter une programmation riche et variée. Même chose pour les mises en lumière, où la collectivité a choisi de faire confiance à une entreprise régionale, spécialisée dans le spectacle vivant. Une philosophie bien marquée qui a pour but de valoriser le territoire dans de nombreux domaines.

Les nocturnes seront une fête ouverte à tous, un lieu d'échanges et de discussions. En proposant une offre culturelle de grande qualité en soirée durant l'été nous répondrons aux attentes des habitants et des touristes.

Le plan de financement prévisionnel du projet est le suivant :

Dépenses TTC		Recettes	
Prestations de services (spectacles)*	10 515 €**	Conseil départemental	3 000 €
Locations liées au spectacle vivant (son, lumière, backline, scènes...)*	19 724 € (15 779€ HT)		
Publicité, publication, impression*	2 800 € (2240 € HT)		
Petit matériel	300 €	Intercommunalité(s) : EPCI	49 045 €
Droits d'auteurs (Sacem, Sacd)	2 200 €		
Rémunération des personnels permanents	16 330 €	Communes	3 024 €
Charges sociales personnels permanents	3 200 €		
Total	55 069 €	Total	55 069 €

* Dépenses subventionnables par le Conseil départemental (spectacles-technique-communication), soit un montant total de 33 039 €

** Non assujettis à TVA

Les crédits sont inscrits au budget 2026.

En conséquence, il est proposé au conseil communautaire :

- d'approuver l'organisation du festival 2026 « Nocturnes en Vals de Saintonge »,
- d'approuver le plan de financement prévisionnel et la demande de subvention présentée,
- d'autoriser madame la présidente à effectuer les demandes de subventions auprès du Conseil départemental au titre de l'aide aux projets culturels,
- d'autoriser madame la présidente à prendre toutes dispositions en ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité.

- Pour : 127
- Contre : 0
- Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré, les jours et an susdits,

Au registre sont les signatures,

Pour copie certifiée conforme.

Fait à Saint-Jean-d'Angély,
Le 13 mai 2026

Le secrétaire de séance,
Stéphane CHEDOUTEAUD

La Présidente de Vals de Saintonge Communauté,
Françoise MESNARD

